

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/12/2022

Dossier complet le :

15/02/2023

N° d'enregistrement :

2022-6658

1. Intitulé du projet

Évolution des capacités de traitement et des volumes de stockage autorisés sur un site ICPE déjà autorisé.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Paprec Plastiques

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier LECLERC - Directeur de territoire

RCS / SIRET

19 5 0 3 3 4 4 5 3 0 0 0 7 8

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a) 1.b)	Augmentation du tonnage journalier autorisé sous la rubrique 2791-1, pour un tonnage supérieur au seuil de l'autorisation (>10 t/j) Augmentation du tonnage journalier enregistré sous les rubriques 2661-1b et 2661-2a pour un tonnage supérieur au seuil de l'enregistrement (>10 t/j pour la rubrique 2661-1b et > 20 t/j pour la rubrique 2661-2a) Augmentation du volume enregistré sous les rubriques 2714-1 et 2662-1, pour un volume supérieur au seuil de l'enregistrement (soit >1000 m3)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site souhaite augmenter ses capacités de traitement (broyage déchiquetage et extrusion) et de stockage :

- Augmentation du volume de l'activité classée sous la rubrique 2661-1b (soumise à enregistrement) de 40 t/j à 65 t/j,
- Augmentation du volume de l'activité classée sous la rubrique 2661-2a (soumise à enregistrement) de 50 t/j à 120 t/j,
- Augmentation de la capacité de l'activité classée sous la rubrique 2791-1 (soumise à autorisation) de 90 t/j à 120 t/j,
- Augmentation du volume de l'activité classée sous la rubrique 2714-1 (soumise à enregistrement) de 7550 m3 à 17 968 m3.
- Augmentation du volume de l'activité enregistrée sous la rubrique 2662-1 (soumise à enregistrement) de 5800 m3 à 17 968 m3.

Le site souhaite aussi agrandir son périmètre ICPE en intégrant la parcelle n° 1070 de la section B, limitrophe à son site, d'une superficie 6000 m². Dans le cadre de ce projet, le laboratoire, les locaux sociaux ainsi qu'une partie des bureaux présent sur le site existant seront déplacés dans le bâtiment présent sur la nouvelle parcelle acquise. Il est aussi prévu dans le cadre de ce projet de stocker des matières plastiques dans ce bâtiment. Le document (en annexe 6) ainsi que la porter à connaissance joint à la présente demande (annexe 9), détaillent la localisation de la parcelle qu'on souhaite intégrer au périmètre ICPE ainsi que les modifications demandées.

Il n'est pas prévu de travaux de construction dans le cadre du projet ni de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra :

Le recyclage de plus matières plastiques pour faire face à la demande croissante de nos clients.

De faire face à l'engorgement des industries consommatrices de plastiques nous obligeant à augmenter les capacités de stockage des produits/déchets finis sur notre site.

Le développement de l'agence et la pérennisation de ses activités et de sa rentabilité.

L'amélioration de la maîtrise du risque incendie : Les plastiques seront stockés sous forme d'ilots espacés entre eux, dont certains seront réalisés dans des alvéoles constituées par des murs coupe-feu 2h de type mégabloc permettant ainsi de mieux maîtriser le risque en cas d'incendie et éviter ainsi les effets domino entre les différents stockages.

L'amélioration des conditions de travail pour le personnel.

L'amélioration de la valorisation des plastiques.

Les modifications demandées permettront aussi dans le cadre du projet Floor to Floor porté par le groupe Paprec et le groupe Gerflor, spécialiste de la conception et de la fabrication de revêtement de sol, d'approfondir leur expertise dans le recyclage des revêtements de sols et d'augmenter chaque année les volumes de chutes de sols de plastique PVC collectés et valorisés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'est pas prévu de travaux de construction ni de démolition dans le cadre de ce projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité du site reste inchangée par rapport à ce qui est actuellement autorisé. Le projet consiste à :

- Augmenter les capacités de traitement actuelles du site (broyage et extrusion) ;
- Réorganiser les stockages impliquant une augmentation des volumes stockés de déchets/matières de plastiques

L'ensemble des activités est autorisé par un arrêté préfectoral en date du 16/12/2002 et complété par deux arrêtés préfectoraux du 3/07/2007 et du 12/09/2011 et par 2 courriers de prise d'acte d'antériorité en date du 31/12/2014 et 25/01/2017.

Dans le cadre de ce projet, le process reste le même. Les déchets arrivant sur site font l'objet d'une procédure de contrôle et de tri. Ils sont soit broyés ou extrudés ou subiront les deux opérations (broyage et extrusion). Les capacité de traitement et les volumes stockés prévus sont :

- Rubrique 2661-1b: la capacité d'extrusion demandé est de 65 t/j,
- Rubrique 2661-2a: la capacité de broyage demandé est de 120 t/j,
- Rubrique 2662-1: le volume souhaité est de 17 968 m3,
- Rubrique 2714-1 : le volume souhaité est de 17 968 m3 ,
- Rubrique 2791-1: la capacité de traitement demandé est de 120 t/j .

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La demande d'examen au cas par cas est réalisée dans le cadre d'un porter à connaissance de modifications apportées aux arrêtés préfectoraux du site.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Capacité de broyage de plastiques souhaitée (rubriques 2661-2a/2791-1)	120 tonnes/jour
- Capacité d'extrusion souhaitée (rubrique 2661-1b)	65 tonnes/jour
- Capacité de stockage de matières et de déchets plastiques souhaité (rubriques 2662-1)	17 968 m ³
- Capacité de stockage de DND y compris les plastiques souhaité (rubriques 2714-1/)	17 968 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Paprec Plastiques
Z.I. de la Coindrie
Rue du Grand village
49340 Trémentines

Parcelles Section B de la commune
de Trémentines: 868, 974, 985, 986,
989, 1070, 1090, 1091, 1130, 1131,
1132, 1133, 1134, 1280 et 1281.

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 7' 42" N Lat. 0° 47' 5" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site est un centre de recyclage de matières plastiques. Il est autorisé par arrêté préfectoral d'autorisation n°884 du 16 décembre 2002, complété par : - Un arrêté préfectoral complémentaire du 03 juillet 2007 ; - Un arrêté modificatif du 12 septembre 2011 ; - Une prise d'acte d'antériorité du 31 décembre 2014 concernant la modification du classement ICPE des installations soumises à la rubrique 2661 ; - Une prise d'acte d'antériorité du 25 janvier 2017 concernant le classement ICPE de l'installation de stockage et distribution de carburant (Activité non classée)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le réseau http://sig.reseau-zones-humides.org/ , indique que probablement, le site de Paprec peut être concerné par un milieu potentiellement humide. La majorité du site est imperméabilisée hormis les espaces verts qui ne présentent pas d'intérêt faunistique ni floristique et ne sont pas impactés par les activités du site car l'ensemble des activités est réalisé à l'intérieur des bâtiments et le stockage des matières/déchets est réalisé sur un sol imperméabilisé (cf pièce jointe en annexe 7)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à plus de 20 km du site. Compte-tenu de la distance, le site de Paprec Plastiques ne peut pas être considéré comme à proximité de ce site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site n'engendrent pas de prélèvement d'eau. L'eau utilisée sur le site provient du réseau d'eau communal et sert : - aux besoins domestiques, - à l'alimentation du réseau incendie, - au refroidissement des extrudeuses qui fonctionne en circuit fermé,
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de construction ou de modification du site existant. Les modifications envisagées n'impliqueront donc pas de drainages ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de construction ou de modification. Il n'y aura donc pas d'excédent de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de construction ou de modification. Il n'y aura donc pas de déficit de matériaux nécessitant l'utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de construction ou de modification du site existant déjà autorisé pour la valorisation de plastiques. Les zones d'activités et de circulation sont imperméabilisées et des constructions sont présentes sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à plus de 20 km du site. Les activités du site n'ont pas d'impact sur ces zones protégés

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas à proximité de zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de construction ou de modification du site existant. Il n'engendrera pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Trémentines n'est pas concernée par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Trémentines n'est pas concernée par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications n'engendrent pas de risque sanitaire et le site n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site a un impact limité sur le trafic. Le nombre de camions prévu est de 400 Véhicules / mois. Ceci présente moins de 0.2 % du trafic généré par la R.D. 160 situé à proximité du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de changement d'activités. L'ensemble des activités de broyage et d'extrusion sont réalisées à l'intérieur des bâtiments limitant ainsi le niveau de bruit vers l'extérieur. Aucun équipement de type broyeur ou extrusion n'est prévu sur la nouvelle parcelle. Le site est impacté par le bruit généré par le trafic de la RD160.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets reçus sur le site ne sont pas susceptibles d'émettre des odeurs ou d'être à l'origine de nuisance olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de broyage et d'extrusion est déjà autorisée. L'ensemble des opérations est réalisé dans des bâtiments qui sont régulièrement nettoyés et dispose d'un système d'aspiration. La dernière campagne réalisée montre que les valeurs sont largement inférieures aux seuils de rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'utilise pas d'eau de process pour ses activités. Il n'y a pas de rejet liquide.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'extension du site dispose d'un réseau d'eaux pluviales raccordé au réseau d'eaux pluviales communal. La circulation des camions et des engins sur la nouvelle parcelle est très limitée. Aucun camion ou engins n'est stationné en permanence sur la parcelle. Il n'y aura pas de stockage de produits dangereux ou déchets à l'extérieur sur la nouvelle parcelle.</p> <p>Les modifications envisagées sur le site n'ont pas d'impact majeur sur l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités sur site engendrent la production de déchets ultimes (non dangereux) qui sont traités dans des installations agréées.</p> <p>Le curage des 2 séparateurs à hydrocarbures génère des déchets dangereux. Ces déchets sont traités dans des filières autorisées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans une zone d'activité. Il n'y a pas de patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager sensible à proximité immédiate du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de construction ou de modification du site existant. Il n'y a donc pas de modification sur les activités humaines et l'usage du sol reste le même à savoir industriel.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La présente demande d'examen au cas par cas est envoyée parallèlement à un porter à connaissance qui détaille, dans sa maîtrise des impacts du projet sur l'environnement, toutes les mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

Le paragraphe, extrait du porter à connaissance, traitant des mesures prises afin d'éviter, réduire et compenser les impacts potentiels sur l'environnement et la santé humaine est donné en annexe 8.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de Paprec Plastiques est déjà autorisé pour des activités de broyage et d'extrusion de matières plastiques. Les modifications consistent à augmenter le volume stocké à un instant T et les capacités de traitement. Ce projet permettra de faire face à la demande des clients en recyclant plus de matières plastiques.

Le projet n'aura pas d'impact supplémentaire sur l'environnement et des mesures seront prises pour prévenir tout incident. Les dangers liés au projet restent identiques à ceux déjà existants. Une étude des flux thermiques permet de démontrer qu'il n'y a pas d'effet domino et que les flux ne sortent pas des limites de propriété.

Les modifications envisagées peuvent donc être considérées comme non substantielles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
- Annexe 6- document montrant la localisation de la parcelle n° 1070 de la Section B du cadastre qu'on souhaite intégrer au périmètre ICPE et détaillant la nature des aménagements souhaités (Partie 4.1) - Annexe 7 - Synthèse concernant la présence potentielle des zones humides sur site et justificatifs que les espaces verts ne présentent pas d'intérêt faunistique ni floristique et qu'ils ne sont pas impactés par les activités du site. - Annexe 8 - Document extrait du porter à connaissance détaillant les mesures prises pour éviter, réduire et compenser les impacts potentiels sur l'environnement et la santé humaine - Annexe 9 : Porter à connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Trémentines

le, 16/02/2023

Signature

P/O 